



Dieppe



Les infos Dieppoises du 13 août 2024

243 mots

La maman de Mélyna, petite fille autiste, gagne son procès contre l'administration

Mélyna Verdure va pouvoir rester en grande section de maternelle et compter sur la présence d'une AVS, une auxiliaire de vie scolaire, à ses côtés à temps complet, à la rentrée prochaine. Une victoire pour sa maman, Johanna. Celle-ci avait déposé un recours au tribunal administratif, le 4 avril, pour contester une décision de la MDPH, la maison départementale des personnes handicapées.

L'affaire a été jugée le 8 juillet et le délibéré rendu le 29 du même mois. « **Nous avons eu gain de cause** », se félicite la mère de la petite Mélyna, âgée de 6 ans en septembre.

« Il faut se battre jusqu'au bout »

En effet, la MDPH refusait le redoublement de la fillette et l'attribution d'une AVS à temps plein, « **alors que la communauté éducative et médicale était d'accord** », reprend Johanna Verdure. Mélyna est scolarisée à l'école Le Petit Prince de Luneray, commune où vit aussi la famille.

« **Nous ne sommes pas les seules à convoquer la justice dans ce type d'affaires** », souligne Nelly Verdure, la grand-mère de la petite fille. « **Notre avocat a beaucoup de dossiers contre la MDPH.** » Les deux femmes ont voulu témoigner pour les autres et montrer que c'est possible de gagner contre l'administration : « **Il faut se battre jusqu'au bout ! On aimerait que les pouvoirs publics réagissent et prennent le problème à bras-le-corps.** »

Camille Larher



Mélyna et sa maman Johanna, de Luneray, ont eu gain de cause. ©Johanna Verdure